

Communiqué de Presse

Suite aux explications écrites :

- de Jean-René BERNAUDEAU manager de l'équipe EUROPCAR
- du Dr Hubert LONG, médecin responsable de l'équipe EUROPCAR
- du compte-rendu circonstancié du Dr MEGRET, médecin fédéral national et médecin expert auprès du MPCC
- du Dr Gérard GUILLAUME, médecin représentant les médecins responsables des équipes MPCC

Le conseil d'administration du MPCC, à l'unanimité, a décidé :

- De suspendre à titre conservatoire l'équipe EUROPCAR du MPCC, dans l'attente de son Assemblée Générale pour non respect du règlement interne MPCC lors de l'étape du 8 juin 2013 du Dauphiné Libéré.
De ce fait, et jusqu'à la plus prochaine Assemblée Générale, les membres de cette équipe, à savoir Monsieur Jean-René BERNAUDEAU et le docteur Hubert LONG ne peuvent plus siéger au Conseil d'Administration du MPCC.

L'application stricte de notre règlement interne, basé sur le volontariat, est demandée avec fermeté par tous nos membres, équipes, sponsors équipes et/ou institutionnels, fédérations nationales, organisateurs, etc.

L'équipe n'aurait pas dû autoriser le départ du coureur eu égard au résultat de l'analyse, résultat validé tant par le Dr MEGRET et ses services que par le Pr Martine DUCLOS, aussi bien sur l'horaire de prélèvement que sur les conditions pré-analytiques .

Le Pr Martine DUCLOS est endocrinologue spécialiste de l'axe corticotrope, physiologiste du sport et experte près le ministère, le CNOSF et l'AFLD. (10 coureurs ont été prélevés au même hôtel avant Pierre ROLLAND).

Le Conseil d'Administration remercie tous les acteurs qui s'engagent sans faille auprès du MPCC pour rendre au cyclisme toute sa crédibilité.

Les prélèvements de cortisolémie ont été demandés par les médecins des équipes MPCC dès 2007, suite à l'abandon par l'AMA de la réglementation sur les corticoïdes. Les médecins des équipes MPCC se sont engagés à retirer aussitôt de l'épreuve, pour des raisons de santé, le coureur qui a une cortisolémie basse ou effondrée, **ce qui a déjà été le cas.**

Depuis 2012, MPCC est associé à la FFC et à la Ligue Nationale du cyclisme pour effectuer ces prélèvements. En 2013, des contrôles de la cortisolémie ont été effectués lors de PARIS-NICE (29

coureurs), aux 4 Jours de Dunkerque (54 coureurs) et au Dauphiné Libéré (42 coureurs). D'autres contrôles auront lieu durant la saison.

La Fédération Française applique aussi cette règle depuis plusieurs années. Le retour à la compétition du coureur intervient après la normalisation de sa biologie.

Ces prélèvements sont faits dans le cadre de la santé et ne sont pas des contrôles anti-dopage.

Depuis le début de l'année, toutes les équipes membres du MPCC, qui ont été confrontées à un problème, ont appliqué intégralement le règlement interne de MPCC, notamment l'équipe AG2R La Mondiale en pratiquant l'auto-suspension lors du dernier Dauphiné Libéré.

Pour mémoire :

- MPCC a écrit, en Novembre 2012, à l'AMA pour réintroduire la réglementation sur les corticoïdes
- MPCC a écrit, en Mai 2013, à Madame FOURNEYRON Valérie, ministre des Sports, afin d'effectuer aussi des contrôles de cortisolémie lors du prochain Tour de France.

<http://www.mpcc.fr>